

Conditions générales - Règles de participation

Parcours

Les circuits proposés aux randonneurs sont de 11 ou 18 km. Le départ et l'arrivée s'effectue sur le site de l'entreprise France Noyer à Assier. Une signalétique spécifique est installée pour marquer les parcours et les traversées de route. Sur les pas des Éleveurs invite les marcheurs à une dégustation d'un repas complet composé des produits de ses adhérents :

// Parcours 11km / 2h30 environ sans les pauses gourmandes

Étape 1 : Petit Déjeuner sur le site de l'entreprise France Noyer

Étape 2 : Grillades d'Agneau Fermier du Quercy à La Ferme de Bardouly au Bourg

Étape 3 : Fromage et dessert chez Rémi et Éric Besse à Assier

Étape 4 : Café sur le site de France Noyer à Assier

// Parcours 18km / 4h30 environ sans les pauses gourmandes

Étape 1 : Petit Déjeuner sur le site de l'entreprise France Noyer

Étape 2 : Apéritif chez Thierry Calmon à l'EARL Des Scapvals à Sonac

Étape 3 : Grillades d'Agneau Fermier du Quercy à La Ferme de Bardouly au Bourg

Étape 4 : Fromage et dessert chez Rémi et Éric Besse à Assier

Étape 4 : Café sur le site de France Noyer à Assier

Horaires

Départ entre 9h00 à 10h00 pour le parcours de 18km.

Départ entre 10h00 et 11h00 pour le parcours 11km.

Le retour sur le site de France Noyer à Assier s'échelonnait entre 14h00 et 16h00.

Participation

Cette randonnée est ouverte à toute personne en bonne condition physique. Un certificat médical datant de moins d'un mois est vivement conseillé mais non obligatoire.

Les frais d'inscription ouvrent le droit aux parcours de randonnée et aux pauses gourmandes.

En cas d'annulation de notre part, Fermes de Figeac s'engage à rembourser la totalité des inscriptions. Les inscriptions ne seront pas remboursées en cas d'annulation de la part du participant. Les droits d'inscription s'élèvent à 23 € pour les adultes et sont offerts pour les enfants de moins de 12 ans.

Les gobelets sont consignés à 1 € et vous serviront pour les dégustations sur les pauses gourmandes.

Sécurité

Les organisateurs s'engagent à mettre en place toutes les dispositions légales obligatoires pour assurer le bon déroulement de la randonnée et garantir la sécurité des participants. A ce titre, Fermes de Figeac est titulaire d'une police d'assurance en responsabilité civile n°41459484 souscrite auprès de Groupama.

En cas d'incident, contactez immédiatement l'organisatrice de la randonnée **Liza au 06.70.88.34.10**

ou le 112 et activez la géolocalisation de votre téléphone mobile. Votre position pourra ainsi être établie et facilitera l'intervention des secours.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité mises en place par les organisateurs, le code de la route, la nature, les lieux d'accueil utilisés lors de la randonnée. La randonnée traversant des exploitations agricoles, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse tout au long du parcours et restent sous l'entière responsabilité de leur maître.

Équipement

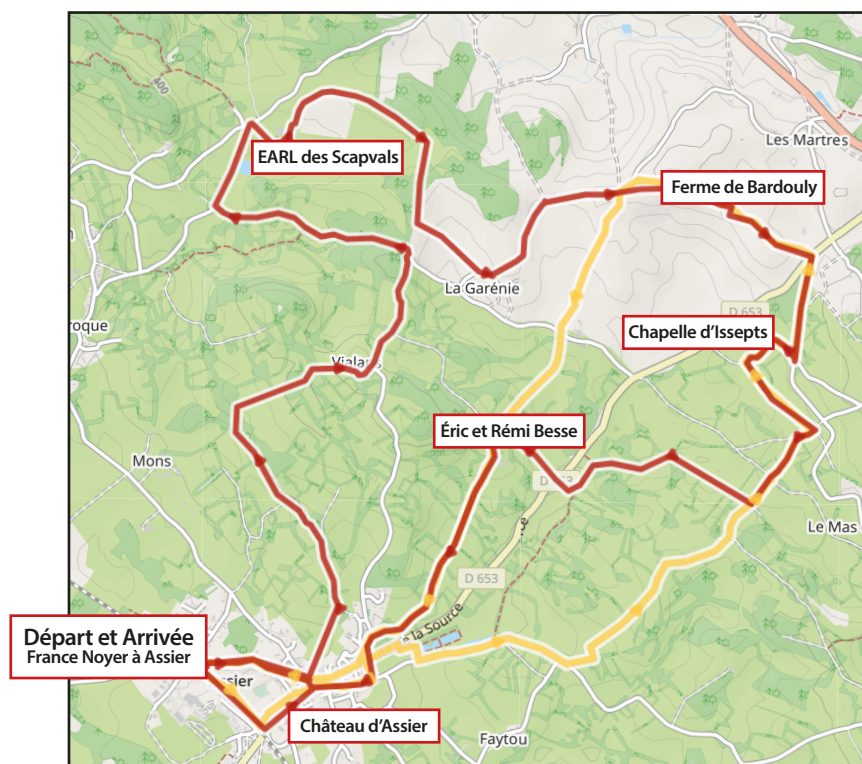
Nous vous recommandons de vous munir de chaussures de marche et de vêtements chauds et de pluie en fonction du temps.

Merci de votre bienveillance !

Les chemins et passages empruntés par notre randonnée «Sur les pas des éleveurs» sont en partie la propriété des agriculteurs qui vous reçoivent sur leurs exploitations. Nous vous remercions de respecter leur environnement et de ne pas renouveler ces parcours en dehors du cadre de notre randonnée.

Conditions météorologiques

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la randonnée en cas de force majeure.



18 km ———

11 km ———